

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 84/491 du 23.5.84
portant intégration et nomination de Monsieur
PARBOU Frédéric dans les cadres de la caté-
gorie A hiérarchie I des services sociaux
(Enseignement)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n°25/80 du 13.II.1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n°15/62 du 3.2.1962 portant statut général des
fonctionnaires;
(/u l'arrêté n°2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n°67/304 du 30.9.1967 modifiant le tableau
hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire, abrogeant et
remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n°64-/
165 du 22.5.1954 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement
(/u le décret n°62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n°62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérar-
chisation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n°62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi n°15/62 du 3.2.1962
portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n°63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les con-
ditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doi-
vent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles
7 et 8;
(/u le décret n°67/50/FP-BE du 24.2.1967 réglementant
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements;
(/u le décret n°74/470 du 31.12.1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5.7.1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u le décret n°79/154 du 4.4.1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le décret n°80/644 du 28.12.1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le rectificatif n°81/016 du 26.1.1981 au décret n°
80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Mi-
nistres;
(/u le décret n°81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérimaires
des Membres du Gouvernement;
(/u le décret n°83/320 du 3.5.83 portant nomination d'un Membre
du Conseil des Ministres;
(/u la lettre n°1165/MEN-DGAS-DPAE-SP 3 du 30 Novembre
1983 du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives transmet-
tant le dossier de l'intéressé;
(/u le dossier de l'intéressé;
(/u le décret n°62/198 du 5.7.1962 relatif à la nomination et
à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

DECRETE :

..../.....

(/ISAS/

D.G.B.

D.C.F.

88

ARTICLE 1: En application des dispositions du décret n° 67/504 du 30/9/1967 susvisé, Monsieur PAMBOU Frédéric né, le 20 Septembre 1957 à Pointe-Noire, titulaire de la Licence en Psychologie obtenue à l'Université Marien NGOUABI (Session de Juin 1983) est intégré dans les cadres de la catégorie A, sous-classe I des services Sociaux (Enseignement) et nommé au grade de Professeur de Lycée Stagiaire, indice 790.

ARTICLE 2: L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Education Nationale.

ARTICLE 3: Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé à la rentrée Scolaire 1983-1984 sera enregistré publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 23 Mai 1984

Par Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Education
Nationale,

Antoine DINGA-OBA.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Colonel Louis SYLVAIN BOU.

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossetoumba LEKOUSSOU.

Bernard COMBO MATSIOMI.

REPARTITION:

- JORPC.....1
- DCNRP/DFP.....3
- DFP/BSP.....1
- DCS.....3
- MBU.....2
- DOSSIER.....3
- INTERESSE.....1
- SGC/DC.....2/-